

L'ABEILLE

De la Nouvelle Orleans
Fondée le 1er Septembre 1827

VOL. 95

NOUVELLE ORLEANS, JEUDI, 17 FEVRIER 1921

NO. 7

La "Jeanne d'Arc"

Saméti, à dix heures du matin, sous un soleil radieux, qui mettait en relief tout le paysage du port, le croiseur cuirassé "Jeanne d'Arc," que nous avions été si heureux de fêter et d'acclamer, levait l'ancre et appareillait pour sa nouvelle escale, Pensacole. Le programme des fêtes, qui avait dû être considérablement modifié pendant la première partie du séjour du navire-école par suite du décès d'un de ses officiers, put être repris dès lundi. Ce jour-là une foule élégante se pressait dans les salons de la mairie afin de saluer nos hôtes distingués. On y remarquait tout particulièrement le corps consulaire des nations alliées en grand uniforme: M. Charles Barret, consul-général de France; Major Braithwaite Wallis, consul-général d'Angleterre; M. Bruno Zuculin, consul d'Italie, et M. Maurice Ulser, consul de Belgique. La mairie était décorée. De grandes plantes étaient rangées dans le vestibule d'honneur et le salon resplendissait sous les lumières et les drapeaux. Le commandant Jolivet, son état-major et une délégation de midships firent leur entrée accompagnés du comité de réception de la mairie, alors que la musique de la Station Navale jouait la "Marseillaise." L'honorable Andrew J. McShane, maire de la Nouvelle-Orléans, souhaita officiellement la bienvenue à ses invités en termes des plus heureux. Il leur fit comprendre qu'ils étaient venus chez eux, et il pria le commandant de dire à son gouvernement que le port de la Nouvelle-Orléans se ferait toujours un honneur de donner un asile à la "Jeanne d'Arc."

M. André Lafargue, au nom du maire et de la municipalité, prit la parole en français et prononça un discours dont le texte a déjà été publié dans ce journal; il fit particulièrement allusion aux nombreux liens qui rattachaient la "Jeanne d'Arc" à la Nouvelle-Orléans, auquel ce navire-école rendait visite pour la troisième fois. Le commandant Jolivet fut très touché des paroles très cordiales prononcées par le maire et par M. Lafargue, et répondit en remerciant la Nouvelle-Orléans et ses habitants de l'accueil aimable et si spontané dont il avait été l'objet ainsi que ses camarades.

La réception à la mairie, de l'avis de tous ceux qui y assistèrent, fit le plus grand honneur à ceux qui l'avaient organisée.

Le vieil hôtel de ville porta sa parure la plus élégante pour fêter les marins de France. Les autorités civiles et militaires et des personnes de marque s'étaient rendues à la mairie afin d'acclamer les officiers d'un navire dont le nom et le pavillon sont chers à tout Néo-Orléanais.

Le commandant Jolivet, accompagné du consul général de France, M. Charles Barret, et de plusieurs de ses officiers, vit le défilé de Rex, roi du Carnaval, du balcon du cercle Pickwick. Il assista au bal donné par sa Majesté, qu'il alla saluer, ainsi que Mlle. Dorothy Clay, Reine du Carnaval.

Mercredi matin, le commandant et ses officiers se rendirent aux écoles de l'Union Française et du 14 Juillet. Ils étaient accompagnés de M. Charles Barret, consul-général de France, et du comité de réception de la mairie, présidé par M. André Lafargue. M. Georges Legrand, président de l'Union Française, fit les honneurs

Suite à la deuxième page

L'Historique de la Federal International Banking Company

Etant persuadé qu'une institution ayant comme actionnaires environ 1409 banques dans les états situés au Sud devrait être d'un très grand intérêt pour les lecteurs de l'Abeille, nous avons cru qu'il leur serait utile d'avoir un aperçu du projet, des avantages, et du fonctionnement de cette institution, et nous avons obtenu cette information par la gracieuseté d'un des officiers de cette banque.

Les Etats-Unis se trouvent face à face avec des problèmes demandant pour les résoudre, non seulement la correction immédiate de certains maux, mais aussi l'énergie nécessaire pour soutenir certaines éventualités qui ont paru à l'horizon, et qui approchent à un état critique depuis les cinq dernières années de notre histoire.

Pendant la guerre mondiale une grande partie du commerce d'importation de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, qui avait été auparavant contrôlé par la Grande Bretagne et l'Allemagne, tomba naturellement entre les mains des Etats-Unis, le seul pays en position de répondre aux demandes de marchandises de toute espèces.

Cette situation exigeait des facilités adéquates pour les exportateurs américains, afin de profiter des affaires qui leur viendraient. Non seulement des facilités de banques qui pourraient les aider temporairement et remplacer les services qu'ils obtenaient jusqu'à présent par l'entremise de quelques banques ou institutions de banques privées de New York ou d'Angleterre, mais aussi de leur fournir l'occasion permanente de faire des affaires d'exportation.

Les Etats-Unis étaient, avant la guerre mondiale, entièrement une nation débitrice. Cependant durant la guerre nous pritions aux gouvernements alliés, par l'intermédiaire de notre gouvernement, quelques dix milliards de dollars. Quoique nos importations fussent à l'excédent avant la guerre, nos exportations ont maintenant presque doublé le montant de nos importations. Nous sommes devenus une nation créancière, et nos exportations demandent l'attention et les facilités nécessaires pour les exploiter.

Pendant la période de dépression aux Etats-Unis, après l'Armistice, le niveau des prix des denrées a subi une baisse telle, qu'elle a affecté le monde entier, parce que les Etats-Unis étaient à ce moment là le seul pays en position de fournir les marchandises nécessaires, non seulement à l'Europe, mais aussi à tous les pays. Non seulement les prix ont baissé à des niveaux plus bas que ceux de la période de la guerre, mais dans le moment même subissent une baisse plus accentuée, parce que le marché n'est pas assez étendu. Les intérêts agricoles ont été encouragés chez nous à produire jusqu'à la limite, et pendant que cette production se faisait, les prix ont baissé non seulement en matières premières, mais aussi en articles manufacturés et en produits minéraux.

Il y a une grande demande partout pour les produits des Etats-Unis, mais à cause de la désorganisation des affaires dans les pays ayant besoin de nos produits, il leur est impossible de faire un remboursement immédiat, et ils ont un besoin urgent de crédit. Une insti-

tution bancaire aux Etats-Unis, faisant des affaires régulières, n'est pas en position de bloquer son porte-feuille par des billets à longues maturités.

La législature à Washington a passé une loi en 1919 appelée le "Edge Export Finance Act," en amendement du "Federal Reserve Act." D'après cette loi, les banques peuvent fonctionner et seront capables de porter du papier à longs termes, et d'offrir de cette manière des facilités de crédit à l'acheteur étranger qui lui permettront d'acheter aux Etats-Unis à des termes avantageux. En d'autres mots, les banques fondées sous la loi "Edge" seraient capables de rembourser l'exportateur, et de financer ces transactions pour une période assez longue pour que l'acheteur étranger puisse remplir ses obligations.

L'urgence nécessaire d'un tel secours permettra aux producteurs de coton, de riz, de sucre, de bois, et des autres produits du Sud, à vendre leurs denrées.

A la convention des banquiers Américains à Washington, en Octobre, 1920, un groupe de banquiers du Sud décida cette question, et organisa le noyau d'une banque fonctionnant sous la loi "Edge," mais entièrement pour le Sud. Subséquemment, il y a eu une conférence des banquiers du Sud à la Nouvelle-Orléans, le 6 Novembre, 1920, et dès ce moment fut organisée la Federal International Banking Co., la première corporation financière du Sud, ayant pour objet l'encouragement du commerce étranger.

Une propagande active fut inaugurée, de façon à présenter ce projet aux banques des états du Sud et à solliciter leur coopération en leur demandant des souscriptions au capital de l'institution. Chaque banque devait souscrire un montant d'actions de la Federal International Banking Company égal à 3% de son capital et de son surplus. La réponse fut immédiate, et enthousiaste, et à une convention de banquiers à la Nouvelle-Orléans le 17 Décembre 1920, il fut annoncé que le capital de sept millions de dollars avait été souscrit. Il fut aussi décidé que le siège de la banque serait à la Nouvelle-Orléans.

Ce fait démontre d'une façon très significative, non seulement la nécessité d'une telle institution pour le Sud, mais indique surtout la prévoyance et la grandeur de caractère de toute la communauté des banquiers du Sud. L'organisation de la Federal International Banking Co. s'accomplit, et les officiers temporaires furent élus à une conférence des actionnaires et directeurs, qui eut lieu à la Nouvelle-Orléans, le 7 Janvier 1921. Cette banque est non seulement une organisation mise sur pied afin de faire face à une circonstance critique, mais aussi une institution qui est pour toujours permanente et qui a pour intention d'aider les exportateurs du Sud. La Federal International Banking Co. ne fonctionnera pas en compétition avec les banques ordinaires, mais coopérera avec elles, et leur suppléera les facilités qu'elles n'ont pas, et qu'elles ne peuvent pas offrir. La Federal International Banking Co. est une corporation privée, organisée selon la loi fédérale, et ses opérations

Suite à la deuxième page

Le Reverend Pere Hoffet

Nous avons eu le plaisir d'entendre le premier sermon du Révérend Père Hoffet, O. M. I., à la Cathédrale St. Louis, dimanche dernier, et nous nous empressons de dire à nos lecteurs que le nouveau prédicateur est sans contredit tout à fait à la hauteur de sa tâche. Il fera bonne figure dans cette chaire de notre église métropolitaine où des devanciers illustres se sont fait entendre.

Le Père Hoffet nous a, dès le début, exposé son programme de façon lucide et concise. Il a particulièrement insisté sur le caractère sacré et essentiellement ecclésiastique de sa mission. En langue sobre, précise et d'une pureté remarquable, le nouveau prédicateur nous a promis une série de sermons traitant de la "Restauration Surnaturelle" de l'homme par le moyen des sacrements et particulièrement pour ceux de la confession et de l'Eucharistie, en nous faisant ressentir que c'étaient là, en somme, le but de toute station du Carême.

Après avoir défini admirablement le rôle du prédicateur en temps de pénitence, qui ne doit jamais perdre de vue le caractère mystique et spirituel de sa mission, le Père Hoffet nous a parlé en termes éloquents et fervents de l'enseignement canonique ou ecclésiastique que l'Eglise répand à travers le monde depuis la mort du dernier des apôtres et qui a fait place aux enseignements divins et évangéliques du Christ et de ses disciples.

Le Père Hoffet appartient à la meilleure école des orateurs ecclésiastiques. Il développe son sujet avec clarté, précision, et avec une logique remarquable, chaque mot porte, chaque idée est exposée nettement et explicitement.

Le Père Hoffet parle d'abondance et avec l'accent pénétré et convaincu de ceux que la foi illumine et inspire. C'est un orateur ecclésiastique merveilleusement doué, un profond théologien et un maître de la langue française, mais c'est surtout et avant tout—et il tient à ce qu'on le sache—un prêtre, un ministre du Très Haut, ayant conscience de la lourde tâche qui lui incombe et dont le seul souci est de nous prêcher la vérité telle qu'elle est enseignée par l'Eglise, qui la tient de celui qui est la vérité même.

"Vanitas vanitatum et omnia vanitas" est la devise de ce grand ecclésiastique, sur le visage duquel se reflète la beauté spirituelle qui anime tant son être.

Nous saluons le Père Hoffet et nous lui souhaitons tout le succès possible dans son noble apostolat.

UN CROYANT.

Wilson Se Retirera Dans Une Retraite Absolue

Washington.—Le président Wilson projette de devenir un véritable reclus après le 4 mars prochain.

Débarassé de toutes les responsabilités du pouvoir qui ont pesé sur lui durant sa convalescence, M. Wilson, au dire de ses amis, s'enfermera pendant quelque temps pour prendre le repos le plus complet dans la nouvelle demeure qu'il a achetée ici. Il se refusera de recevoir les visiteurs à l'exception des membres immédiats de sa famille.

13 était un nombre chanceux pour les mexicains et les peuples anciens du Yucatan; leur semaine avait 13 jours et ils avaient 13 dieux.